



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire

Le 29 juin 2022 à 19h00, les membres de l'association se sont réunis à la salle du relais des berges d'Azay sur cher en Assemblée Général Ordinaire sur convocation du bureau.

L'Assemblée était présidée par Edwige Petit, présidente de l'association ; assistée des membres du bureau.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. L'Assemblée a pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

- Rapport moral et financier ;
- Information sur les horaires et lieux de septembre 2022;
- Cotisations 2022-2023
- Activités 2022-2023
- Renouvellement du bureau
- questions diverses

1. Rapport moral et financier

Durant la saison 2021-2022, soixante et une danseuses se sont inscrites, ce chiffre étant en hausse par rapport aux années précédentes.

La Trésorière a remis aux membres présents un exemplaire du rapport financier et a commencé sa lecture (se reporter à la page 4).

La trésorière a notifié que cette année les salaires étaient plus élevés du fait de la remplaçante de Juliette qui était auto-entrepreneur et qui avait un taux horaire plus élevé.

Pour le spectacle elle a également notifié que la tombola ne rapporte pas beaucoup de bénéfices du fait du paiement des timbres pour l'envoi des demandes avec enveloppes timbrées demandées(avec parfois 2 timbres demandés) pour le renvoi des lots.

Le spectacle n'a rapporté que peu de bénéfices étant donné que peu de boissons et paninis ont été vendus. De plus cette année nous avons dû payer une location pour la salle Bizeau vu que la salle Revaux était toujours en travaux.

A la suite de la lecture du rapport, aucun commentaire ou remarque n'ont été faits. Il a été validé par l'unanimité.

2. Infos horaires et lieux et changement volume horaire:

Les cours reprendront le mercredi 7 septembre 2022.

Tous les cours se dérouleront dans la salle d'activité au sol du complexe Revaux-Foucher, de 13h45 à 20h45 .

Les horaires des cours restent inchangés par rapport à la saison précédente :

13h45 - 14h45	CE2 / CM1
14h45 - 15h45	CP / CE1
15h45 - 16h30	Maternelle
16h30 - 17h30	CM2 / 6 ^{ème} / 5 ^{ème}
17h45 – 19h15	4 ^{ème} / 3 ^{ème} / Lycéenne
19h15 – 20h45	Jeunes filles / Adultes

A la suite de la lecture du rapport, aucun commentaire ou remarque n'ont été faits. Il a été validé par l'unanimité.

3. **Cotisation 2022_2023**

La présidente a rappelé le montant de la cotisation de cette année qui est de :

- 140€ plus les 19€ de licence, soit un total de 159€ pour les groupes éveils, CP/CE1, CE2/CM1 , CM2/6ème /5ème
- 208€ plus 19€ de licence , soit un total de 227€ pour les groupes 4ème/3ème/lycéennes , jeunes filles/Adultes

Il a été décidé cette année de ne pas augmenter les cotisations afin de fidéliser les adhérentes après 2 années de COVID.

A la suite de la lecture du rapport, aucun commentaire ou remarque n'ont été faits. Il a été validé par l'unanimité.

4. **Activités 2022-2023**

Inscriptions : Elles auront lieu à la fête de la vie locale qui se déroulera le dimanche 4 septembre 2022 de 9h30 à 13h au complexe Revaux-Foucher

Téléthon : La ville d'Azay n'organise plus de téléthon comme les années précédentes

Gala de fin d'année : la date est fixée au samedi 24 juin 2023

5. **Renouvellement du bureau**

Les postes au sein de l'association reste inchangés :

- Présidente : Edwige Petit Merzaud
- Vice-présidente : Eva Frelon
- Secrétaire : Valérie Durand
- Trésorière : Alexia Gilquin
- Membres actifs : Arnaud Leroy, Muriel Cognault

Arrivées en tant que membres actifs

- Daphné Deschamps
- Ghislaine Sarcé
- Anne Gonzalez
- Emilie Depis
- Nathalie Balmier

6. Questions diverses

Pour la fabrication des costumes , il a été émis l'idée de faire appel à une association avec des personnes en réinsertion qui apprennent le métier (comme ça se fait déjà dans la coiffure ou la restauration) afin d'aider les parents qui ne savent pas comment procéder pour faire les costumes.

Il a également été demandé que les costumes ne soient pas trop compliqués et qu'il y ait peu d'accessoires à acheter en plus car ça amène un budget en plus pour les familles dont certaines ont plusieurs personnes qui dansent dans une même famille, sachant que le budget tissu par danseuses est de 5€ (compris dans la cotisation) et que l'on ne demande pas un surplus aux parents pour l'achat des tissus qui apportent un coût à l'association.

Pour les costumes il faudrait également voir avec les saltimbanques de Veretz si un prêt n'est pas possible, car ils ont pas mal de costumes ou accessoires.

Il faudrait également connaître le thème du spectacle dès la rentrée pour s'organiser niveau costumes et tissus.

Il a également été émis l'idée de commencer à travailler les chorégraphies dès la rentrée vu qu'il n'y a plus de téléthon à préparer.


L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question a été posée, la séance a été levée à 20h05, suivi d'un pot de clôture.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente.

La Présidente
Edwige Petit Merzaud



La vice-présidente
Eva Frelon



RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations	9 764 €	Salaires professeurs (Juliette et remplaçante)	5 777,71 €
Cotisations fédération	1 159 €	URSAFF	2 254 €
Subventions	600 €	Affiliation fédération	1 159 €
		Recommandé La Poste	13 €
Gala de danse			
Entrées	900 €	Tissus	127,59 €
Buvette	452 €	Timbres tombola	55,18 €
Gâteaux	73 €	Promocash	285,02 €
Tombola	81 €	Intermarché	2,89 €
Photographies	392 €	Boissons	118,70 €
		SACEM	95,97 €
		Location salle	225 €
		Fleurs professeurs / présidente	69 €
		Goûter + Assemblée générale	45,45 €
		Photographies	220,50 €
TOTAL	13 421 €	TOTAL	10 449,01 €